

COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(loire)

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARR412025

Le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)

Vu le code de l'Administration communale,

Vu le code général des collectivités territoriales, les articles L 2212.1 L 2212.2 et suivants,

Vu les pouvoirs de police du Maire

Vu les travaux d'enrobé effectués au niveau de l'habitation de M THEVENOUX Mickael située 630, chemin du Vignoble

Considérant la nécessité d'interdire la circulation sur le chemin du vignoble

ARRETE

ARTICLE 1

La circulation sera interdite chemin du Vignoble de l'intersection avec le chemin des Crozes jusqu'à l'intersection avec la rue Saint Roch, le vendredi 03 octobre de 8h à 12h.

ARTICLE 2

Une signalisation sera mise en place par la commune.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera transmis à :

- M THEVENOUX Mickael
- La gendarmerie de Villerest

qui seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villemontais, le 26 septembre 2025

Le Maire,

Marie Françoise GAUME

